



VACANCE DE POSTE

L'Administration communale de Sandweiler se propose de recruter à temps plein et à durée indéterminée un :

« Agent municipal (m/f) »

Statut

Statut : Fonctionnaire communal, catégorie de traitement D, groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières (m/f)

Degré d'occupation : 100% et à durée indéterminée

Conditions d'admission

- Avoir passé avec succès 3 années d'études dans l'enseignement public luxembourgeois, soit dans l'enseignement secondaire, soit dans l'enseignement secondaire général ou présenter une copie de la décision de leur équivalence
- La réussite à l'examen d'admission définitive
- La réussite à l'examen de promotion est considérée comme un atout.
- Avoir la nationalité luxembourgeoise
- Faire preuve d'une maîtrise adéquate des 3 langues administratives du Luxembourg
- Jouir des droits civils et politiques

Profil souhaité

- Bon sens d'initiative, d'organisation et de responsabilité
- Politesse et capacité de gestion de conflits
- Accepter une flexibilité de l'horaire de travail pour assurer le service en dehors des heures de travail normales et pendant les weekends
- Satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la fonction

Missions

- Constater les infractions en matière de stationnement, d'arrêt et de parage en décernant des avertissements taxés
- Constater les infractions au règlement de police générale sanctionnées par des amendes administratives
- Assurer la sécurité aux abords des sites scolaires
- Encadrement d'événement sportifs ou culturels organisés sur le territoire communal

- Être l'interlocuteur entre les citoyens et le collège des bourgmestre et échevins en matière de l'ordre public

Cette énumération est non exhaustive et pourra être modifiée selon les besoins du service.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être constitué des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation
- Une notice biographique avec photo récente
- Un certificat d'affiliation du Centre commun de la Sécurité sociale
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- Une copie de la carte d'immatriculation RNPP (sécurité sociale)
- Un extrait récent de l'acte de naissance datant de moins de deux mois
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de deux mois
- Copies des certificats et diplômes d'études requis ainsi que du permis de conduire
- La nomination définitive en tant qu'agent municipal auprès d'une administration communale

Contact

Le dossier de candidature, muni de toutes les pièces requises, est à adresser au Service des ressources humaines, a/s de Mme Gina Roth, B.P. 11, L-5201 Sandweiler, **pour le 14 novembre 2025 au plus tard**. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.